

Saint-Rémi-d'Amherst, le 13 avril 2015

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 13<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2015, à laquelle sont présents le maire monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu  
Ronald Robitaille  
Yves Duval

Daniel Lampron  
Carole Cardinal - Martineau

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Madame la conseillère Denise Charlebois est absente, son absence est motivée.

Monsieur Bernard Davidson, secrétaire-trésorière et directeur général, madame Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et directrice général adjointe ainsi que madame Bernadette Ouellette, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

Les personnes présentes ont gardé une minute de silence en mémoire de monsieur Paul Tassé, décédé au cours du mois de mars.

**RÉFLEXION DU MOIS : L'intégrité, c'est de ne pas se mentir à soi même; l'honnêteté, c'est de dire la vérité aux autres. (Spencer Johnson).**

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée ordinaire du 13 avril 2015**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 9 mars 2015  
Résolutions numéros 41-15 à 55-15 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de mars 2015
  - 4.01 Déboursés du 01/03/2015 au 31/03/2015 pour un montant total de 292 183.71 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 35 210.21\$;
  - 4.02 Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2014;
  - 4.03 Dépôt de la liste des comptes à recevoir et mandat au procureur pour la perception de taxes;
- 5- Correspondances

- 5.01 Lettres de remerciements pour le service de premiers répondants et pour le service des travaux publics;
- 5.02 GDG environnement – Communiqué traitement des insectes piqueurs 2015;
- 5.03 Journée mondiale de l'eau. Publication d'un article sur la source dans la revue Époque Times;
- 5.04 Loi affirmant le caractère collectif de l'eau. Approbation par le MDDEP du plan directeur de l'eau de l'organisme de bassins versants de la rivière rouge et financement des OBV suite au dernier budget;
- 5.05 MRC des Laurentides et RIDR – bilan des matières résiduelles 2014 et dépôt du rapport annuel de l'écocentre pour 2014;
- 5.06 Convocation à l'assemblée annuelle de la MMQ 29 avril 2015;
- 5.07 Programme de compensation du gouvernement provincial - atténuation de taxes municipales pour citoyens de 65 ans et plus;
- 5.08 Participation au programme PAIR;
- 5.09 Proclamation de la semaine de la santé mentale;
- 5.10 Distribution d'arbres 2015;
- 5.11 Modernisation de la loi de la qualité de l'environnement;
- 6- Administration générale
  - 6.01 Projet J'Y Participe;
  - 6.02 Demande de la Sûreté du Québec – camp des jeunes Richelieu;
  - 6.03 École Le Carrefour;
  - 6.04 Suivi de la plainte de l'employé # 05-0089;
  - 6.05 Remplacement du concierge;
- 7- Sécurité publique
  - 7.01 Suivi des dossiers incendie;
  - 7.02 Dépôt du rapport mensuel de la Sûreté du Québec;
  - 7.03 Association des chefs en sécurité incendie du Québec – Inscription au Congrès;
- 8- Travaux publics-voirie
  - 8.01 Communiqué du MTQ – Restrictions limites de charges pont Ouimet;
  - 8.02 Plainte de l'Association des propriétaires concernant l'état du

- chemin du Lac-de-la-Grange pendant le dégel;
- 8.03 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal;
- 9- Hygiène du milieu & environnement
- 9.01 Résolution autorisant l'installation d'une vanne de relâche au poste de pompage;
- 9.02 Information capacité du réseau de distribution de l'eau;
- 9.03 Nouveau contrat de collecte, transport et disposition des matières résiduelles;
- 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 10.01- Association Québécoise d'urbanisme. Journée de formation à Drummondville sur le CCU et l'acceptabilité sociale;
- 10.02- Départ de Frédéric Marcil, inspecteur en bâtiments adjoint et résolution autorisant son remplacement;
- 10.03- Avis de motion et projet de règlement visant à autoriser la classe usage multifamiliale isolée à l'intérieur de la zone modifiée 84-R;
- 10.04- Consultation publique sur le projet de règlement, zone modifiée 84-R;
- 10.05- Demande de dérogation mineure DM 01-2015, 2789 route 323 nord. Démolition d'un chalet et reconstruction au même endroit soit à 13,87 mètres de la ligne des hautes eaux;
- 10.06- Demande de dérogation mineure DM 02-2015, 752 ch. Du-Lac-Cameron. Construction d'un garage excédant la superficie maximale autorisée;
- 10.07- Deuxième consultation publique sur la révision du schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides le 26 mai 2015;
- 11- Loisirs et culture
- 11.01 Résolution pour formation du comité d'entrevues et embauche du coordonnateur et moniteurs pour le camp de jour 2015;
- 11.02 Gran Fondo Mont-Tremblant. Résolution autorisant les cyclistes à utiliser le chemin Rockway Valley;
- 11.03 Fondation médicale des Laurentides-Cyclo 200. Résolution autorisant les cyclistes à utiliser le chemin Rockway Valley;
- 12- Histoire et patrimoine
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)
- 14- Période de question(s)
- 15- Levée de la séance

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2- RÉS 56-15: RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants;

6.06 Subvention PROMA

7.04 Révision du plan de mesures d'urgence

7.05 Signalisation adresses civiques

10.08 Achat panneaux pour circulation nautique «Attention à vos vagues»

Et retirer le point suivant;

10.06 Demande de dérogation mineure DM 02-2015

Adoptée à la majorité

**3- RÉS 57-15: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2015**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

Que le procès-verbal du 9 mars 2015 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 41-15 à 55-15 inclusivement.

Adoptée à la majorité

**4- RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2015**

**4.01 RÉS 58-15: DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2015**

Proposé par madame la conseillère Carole Martineau

Que le conseil ratifie les déboursés du mois de mars 2015 pour un montant total de 292 183.71 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant de 35 210.21 \$.

Adoptée à la majorité

**4.02 RÉS 59-15 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil accepte le dépôt du rapport annuel du vérificateur externe pour l'exercice financier 2014 préparé par Amyot, Gélinas, sencrl comptables agréés.

Adoptée à la majorité

**4.03 RÉS 60-15 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À RECEVOIR ET MANDAT AU PROCUREUR POUR LA PERCEPTION DE TAXES**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte le dépôt de la liste des comptes à recevoir.

Que les dossiers suivants soient transmis au procureur de la Municipalité, Me Denis Dubé, pour percevoir les taxes municipales impayées en prenant tous les moyens et recours judiciaires appropriés;

- Succession Albee Masson (matricule 0109-48-7260)
- Myriam Labarre (matricule 0594-62-3222)

Adoptée à la majorité

**5- CORRESPONDANCES**

**5.01 LETTRES DE REMERCIEMENTS POUR LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS ET POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Une résidente de Saint-Rémi d'Amherst, Mme Lise Paradis Manseau, a fait parvenir une lettre de remerciements adressée à l'équipe des premiers répondants.

Une résidente du chemin des Viornes, Mme Lefebvre, a fait parvenir une lettre de félicitations adressée à l'équipe d'entretien routier de ce secteur durant la saison hivernale.

**5.02 GDG ENVIRONNEMENT – COMMUNIQUÉ TRAITEMENT DES INSECTES PIQUEURS 2015**

La firme G.D.G Environnement effectuera un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs pour la saison estivale 2015 à compter du mois d'avril. À noter qu'il s'agit de la dernière année du contrat. Point à mettre à l'ordre du jour de mai afin d'obtenir une soumission pour le traitement de l'automne.

**5.03 JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU - PUBLICATION D'UN ARTICLE SUR LA SOURCE DANS LA REVUE ÉPOQUE TIMES**

Époque Times, magazine distribué dans 35 pays et 21 langues publiait dans son édition du 16 mars 2015, un article sur la source de la Municipalité indiquant la qualité de l'eau exceptionnelle. Pour voir l'intégralité de l'article consulter le site web : [www.epoquetimes.com](http://www.epoquetimes.com).

**5.04 LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DE L'EAU. APPROBATION PAR LE MDDEP DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE ROUGE ET FINANCEMENT DES OBV 2015-2016**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a approuvé le plan directeur de l'eau (PDE) de l'organisme de bassins versants de la rivière Rouge.

Le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec informe ses membres que le financement des OBV n'est pas touché par les compressions. Toutefois, le budget du programme de lutte aux algues bleu-vert est amputé de 27% de son enveloppe.

**5.05**            **MRC DES LAURENTIDES ET RIDR – BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2014 ET DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOCENTRE POUR 2014**

La MRC des Laurentides a dévoilé son bilan 2014 en gestion des matières résiduelles. Les écocentres indiquent un taux de récupération global à la hausse à 74% correspondant à 5 505 tonnes de matières récupérées. Les résidus domestiques dangereux (RDD) ont également obtenu une bonne augmentation de récupération, soit 29,3%.

Le taux de récupération de la Municipalité est de 70%.

Le rapport annuel de l'écocentre pour 2014 est disponible pour consultation au bureau municipal.

À noter les heures d'ouverture de l'écocentre pour la période estivale soit de mai à septembre sont :

- Mercredi : de 16 h à 20 h
- Samedi : de 9 h à 14 h

**5.06**            **CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA MMQ 29 AVRIL 2015**

Le 29 avril 2015 à Drummondville se tiendra la 13<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec.

**5.07**            **PROGRAMME DE COMPENSATION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL - ATTÉNUATION DE TAXES MUNICIPALES POUR CITOYENS DE 65 ANS ET PLUS**

Le gouvernement a réservé un budget de 2 millions pour son nouveau programme permettant d'aider les personnes âgées touchées par les hausses des taxes foncières. Pour y être admissibles, certains critères doivent être respectés soient;

- Avoir 65 ans et plus;
- Habiter sa maison depuis au moins 15 ans;
- Revenus du ménage annuels inférieurs à 50 000\$;

De plus l'aide n'est disponible qu'à partir du moment où la hausse est d'au moins 7,5% supérieure à la moyenne de la municipalité.

**5.08**            **RES 61-15            PARTICIPATION AU ROGRAMME PAIR**

Proposé par madame la conseillère Carole Martineau

Que le conseil accepte de participer au programme PAIR et qu'il autorise madame Louise Coupal à prendre contact avec les différents groupes d'âinés de la municipalité.

Adoptée à la majorité

**5.09**            **RES 62-15            PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan <<Prenez une pause, dégagez votre esprit>> souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <acsmonsieurqc.ca>>
- en organisant une <<pause>> collective
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

PAR CONSÉQUENT, je Bernard Lapointe, maire de la municipalité d'Amherst, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 Semaine de la santé mentale dans la municipalité d'Amherst et invite tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices <<de la pause>> pour prendre soin de sa santé mentale.

Adoptée à la majorité

#### **5.10 DISTRIBUTION D'ARBRES 2015**

La municipalité a procédé à une commande d'arbres auprès de l'OBV RPNS dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts et en fera la distribution gratuite auprès des citoyens.

#### **5.11 MODERNISATION DE LA LOI DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

Le gouvernement a tenu une consultation ciblée à laquelle le ROBVQ a été convié afin de discuter de la modernisation de la loi de la qualité de l'environnement. Un comité de travail se penchera sur ce thème. Un «cours» Moodle sera créé prochainement et la documentation sera disponible.

#### **6- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **6.01 RÉS 63-15 PROJET J'Y PARTICIPE**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil adhère au projet «J'Y PARTICIPE» et choisit monsieur Robert Lafontaine, caricaturiste. L'atelier événementiel aura lieu lors du Festival Country 2015.

Adoptée à la majorité

##### **6.02 RÉS 64-15 DEMANDE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – CAMP DES JEUNES RICHELIEU**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil donne une contribution financière de 200\$ dans le cadre du camp des jeunes SQ / Club Richelieu La Ripousse.

Adoptée à la majorité

**6.03**      **ÉCOLE LE CARREFOUR**

Le Maire informe le conseil de l'avancement du projet. Le contrat a été octroyé et la construction débutera sous peu. Un support incontesté a été manifesté par la population appuyant ainsi notre approche dans ce dossier.

La Municipalité prêtera certains de ses locaux à la Commission Scolaire des Laurentides lors de la réfection afin qu'elle puisse poursuivre ses activités normalement.

**6.04**      **RÉS 65-15      SUIVI DE LA PLAINTÉ DE L'EMPLOYÉ # 05-0089**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil mandate le directeur général à obtenir les dépositions écrites de tous les intervenants dans ce dossier et un suivi sera fait lors d'une prochaine séance.

Adoptée à la majorité

**6.05**      **RÉS 66-15      REMPLACEMENT DU CONCIERGE**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil procède à l'embauche monsieur Marcel Charlebois à titre de préposé à l'entretien ménager au taux horaire initial de 17.50 \$, en remplacement du sous traitant Entretien Multisurfaces.

Adoptée à la majorité

**6.06**      **RÉS 67-15      SUBVENTION À LA PROMA**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil accepte de verser une contribution financière de 750\$ à la PROMA pour l'année 2015.

Adoptée à la majorité

**7-**      **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.01**      **SUIVI DES DOSSIERS INCENDIE**

**RÉS 68-15      SCHÉMA DE RISQUE RÉVISÉ**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil embauche un préventionniste pour accompagner le service incendie dans la préparation du plan d'intervention pour l'École le Carrefour suite aux travaux et de l'Hôtel Maurice.

Adoptée à la majorité

**RÉS 69-15      INTÉGRATION À L'ESSAI DE 2 NOUVEAUX POMPIERS-PREMIERS-RÉPONDANTS ET AVIS DE DÉPART D'UN PREMIER-RÉPONDANT**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que Stéphane Paquette et Mathieu Gauthier soient intégrés à l'essai comme pompiers et premiers répondants suite aux vérifications nécessaires;



Que Dannick Proulx-Lajeunesse soit retiré de la liste active du service de premiers-répondants, celui-ci ne répondant pas aux exigences.

Adoptée à la majorité

**7.02 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Le rapport cumulatif détaillé est disponible au bureau municipal pour consultation.

**7.03 RÉS 70-15 ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC – INSCRIPTION AU CONGRÈS**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval, soit autorisé à s'inscrire au congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Sherbrooke du 15 au 18 mai prochain et que ses frais lui soient remboursés selon les politiques en vigueur.

Adoptée à la majorité

**7.04 RÉVISION DU PLAN DES MESURES D'URGENCE**

Le directeur du service incendie dépose un projet de PMU révisé. Une copie sera transmise à tous les membres du conseil pour approbation lors d'une prochaine séance.

**7.05 SIGNALISATION - ADRESSES CIVIQUES**

Le service incendie procédera à une révision de la signalisation en avril et mai et remplacera prochainement les panneaux manquants ou brisés.

**8- TRAVAUX PUBLICS**

**8.01 COMMUNIQUÉ DU MTQ – RESTRICTIONS LIMITES DE CHARGES PONT OUMET**

À compter du 25 mars 2015, le Ministère des Transports impose une interdiction aux camions en surcharge (titulaires de permis hors normes) sur le pont Ouimet.

**8.02 PLAINTES DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CONCERNANT L'ÉTAT DU CHEMIN DU LAC-DE-LA-GRANGE PENDANT LE DÉGEL**

Plusieurs plaintes ont été enregistrées au bureau municipal relativement à l'état du chemin du Lac-de-la-Grange durant la fin de semaine de Pâques. Les employés municipaux ont déployé tous les efforts nécessaires toutefois, il s'agissait d'une situation exceptionnelle.

Le comité de voirie composé du directeur général, du directeur des travaux publics et de deux conseillers se penchera sur ce dossier et fera ses recommandations afin d'apporter les mesures correctives nécessaires.

**8.03 RÉS 71-15 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil demande au député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, d'accorder à la municipalité une aide financière dans le cadre du programme d'aide à

l'entretien du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'amélioration des chemins suivants; du Lac-Cameron, du Lac-de-la-Grange, du Lac Rognon; du Lac Labelle et chemin du Pavillon;

Les travaux à réaliser consistent au remplacement ou construction de ponceaux, au drainage et au rechargement de gravier. Le coût des travaux est évalué à 35 000\$.

Adoptée à la majorité

**9- HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**9.01 RÉS 72-15 RÉSOLUTION AUTORISANT L'INSTALLATION D'UNE VANNE DE RELÂCHE AU POSTE DE POMPAGE**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte les services d'ingénierie liés à la conception, plans et devis technique pour l'ajout d'une vanne de relâche au poste de pompage d'eau potable représentant un budget de 650\$ et autorise la réalisation des travaux.

Adoptée à la majorité

**9.02 INFORMATION CAPACITÉ DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU**

À titre informatif, la capacité du réseau de distribution de l'eau est actuellement de 120 mètres<sup>3</sup> d'eau par jour et pourrait augmenter à 240 mètres<sup>3</sup> d'eau par jour, représentant ainsi une desserte d'environ 360 logements sans aménagement supplémentaire.

**9.03 RÉS 73-15 NOUVEAU CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

CONSIDÉRANT QUE la MRC est à réviser le devis d'appel d'offres visant à faire effectuer la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre son intention d'adhérer ou pas au nouveau contrat;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil confirme son intention de ne pas adhérer au contrat de collecte, de transport et de la disposition des matières résiduelles de la MRC.

Adoptée à la majorité

**10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**10.01 RÉS 74-15 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME. JOURNÉE DE FORMATION A DRUMMONDVILLE SUR LE CCU ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que la présidente du comité consultatif d'urbanisme, madame Carole Martineau, soit autorisée à s'inscrire à la journée de formation organisée par l'Association québécoise d'urbanisme, qui se tiendra le 25 avril prochain à Drummondville et que ses frais lui soient remboursés selon les politiques en vigueur.

Adoptée à la majorité

**10.02 RES 75-15 DÉPART DE FRÉDÉRIC MARCIL, INSPECTEUR-ADJOINT EN BÂTIMENTS ET RÉOLUTION AUTORISANT SON REMPLACEMENT**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Frédéric Marcil a quitté ses fonctions à titre d'inspecteur-adjoint en bâtiments;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise l'embauche d'un agent d'inspection en environnement;

Qu'un comité de sélection pour l'embauche soit formé de l'inspecteur municipal, monsieur Guylain Charlebois, du directeur général, monsieur Bernard Davidson ainsi que de la présidente du CCU, madame Carole Martineau.

Adoptée à la majorité

**10.03 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À AUTORISER LA CLASSE USAGE MULTIFAMILIALE ISOLÉE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE MODIFIÉE 84-R**

Monsieur le conseiller Yves Duval donne un avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement visant à autoriser la classe usage multifamiliale à l'intérieur de la zone modifiée 84-R.

**RES 76-15 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À AUTORISER LA CLASSE USAGE MULTIFAMILIALE ISOLÉE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE MODIFIÉE 84-R**

Proposé par madame la conseillère Carole Martineau

**MUNICIPALITÉ D'AMHERST**

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-15

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 352-02 ET SES AMENDEMENTS**

**VISANT À AUTORISER LA CLASSE D'USAGE, MULTIFAMILIALE ISOLÉE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE RÉSIDENNELLE 84-R**

---

ATTENDU QU' un plan d'urbanisme est en vigueur sur le territoire de la municipalité d'Amherst depuis décembre 2002, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC des Laurentides et suite à sa publication;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Amherst a adopté en conformité au plan d'urbanisme sa réglementation d'urbanisme comprenant le règlement de zonage numéro 352-02;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Amherst désire promouvoir sur son territoire des projets domiciliaires novateurs en concordance avec le document

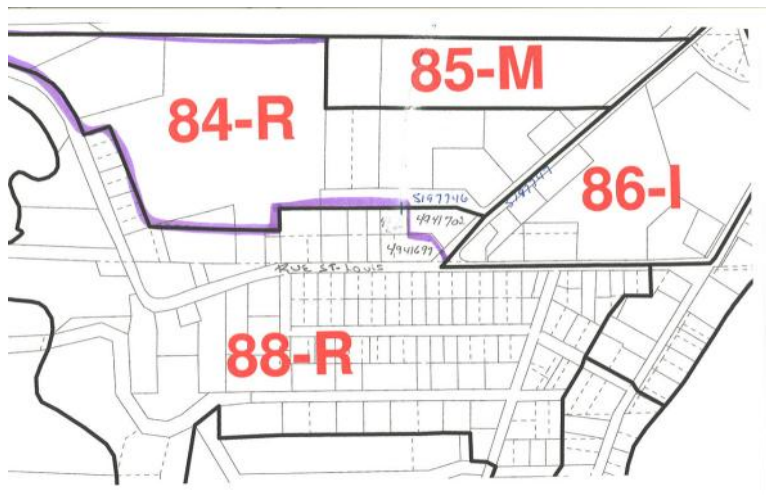
complémentaire du schéma d'aménagement révisé en vigueur de la MRC des Laurentides;

ATTENDU QU' il est à propos et dans l'intérêt de la municipalité d'Amherst et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions de ce règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 13 avril 2015;

Le conseil municipal d'Amherst décrète ce qui suit :

- ARTICLE 1** Le préambule du présent projet de règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.
- ARTICLE 2** La grille du règlement de zonage numéro 352-02, est modifié en y ajoutant un point vis-à-vis la classe d'usage Multifamiliale isolée soit à la ligne 13 de la zone résidentielle 84-R.
- ARTICLE 3** La note 14 inscrite à la grille des usages mentionnant que la présence du service d'aqueduc est obligatoire pour la construction de bâtiments multifamiliaux fait partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 4** La zone 84-R est modifiée afin d'y intégrer le lot rénové portant le numéro 4941702 lequel est borné au nord par la rue St-Vincent, au sud et au sud-est par le lot 4941697, à l'est par la rue McLaughlin et à l'ouest par le lot 4941677 (voir croquis)



- ARTICLE 5** La grille des normes de zonage est modifiée selon les prescriptions de la présente.
- ARTICLE 6** Le présent projet de règlement sera soumis à la consultation publique lundi le 11 mai à 19h00 au 122 de la rue St-Louis à Saint-Rémi d'Amherst, Qc, J0T2L0.
- ARTICLE 7** Le projet règlement sera suivi de l'adoption d'un second projet de règlement.
- ARTICLE 8** Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi suite à l'émission d'un certificat de conformité émis par la Municipalité régionale de comté des Laurentides.

Adopté le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Bernard Davidson, dir. gén. Sec./très.

\_\_\_\_\_  
Bernard Lapointe, Maire

Adoptée à la majorité

**10.04 RÉS 77-15 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT, ZONE MODIFIÉE 84-R**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

Que la consultation publique sur le projet de règlement, zone modifiée 84-R aura lieu le 11 mai 2015 à 19 h à l'hôtel de ville d'Amherst.

Adoptée à la majorité

**10.05 RÉS 78-15: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 01-2015, 2789 ROUTE 323 NORD. DÉMOLITION D'UN CHALET ET RECONSTRUCTION AU MÊME ENDROIT SOIT À 13,87 MÈTRES DE LA LIGNE DES HAUTES EAUX**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM-01-2015 soit la démolition et la reconstruction d'un chalet au même endroit à 13,87 mètres de la ligne des hautes eaux;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que la demande de dérogation mineure DM 01-2015 soit acceptée, telle que présentée.

Adoptée à la majorité

**10.07 DEUXIÈME CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DES LAURENTIDES LE 26 MAI 2015**

La deuxième consultation publique aura lieu le 26 mai 2015 au Parc écotouristique de la MRC des Laurentides de 13 :30h à 16 :30h.

**10.08 RÉS 79-15 ACHAT DE PANNEAUX POUR CIRCULATION NAUTIQUE – «ATTENTION À VOS VAGUES»**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil procède à l'achat de 5 panneaux au coût approximatif de 100 \$ chacun pour la circulation nautique indiquant «Attention à vos vagues » et qu'ils soient installés aux descentes publiques.

Adoptée à la majorité

**11 LOISIRS ET CULTURE**

**11.01 RÉS 80-15 RÉSOLUTION POUR FORMATION DU COMITÉ D'ENTREVUES ET EMBAUCHE DU COORDONNATEUR ET MONITEURS POUR LE CAMP DE JOUR 2015**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Qu'un comité de sélection pour l'embauche du coordonnateur et des moniteurs pour le camp de jour 2015, soit formé de madame Denise Charlebois, de l'adjointe administrative, madame Mylène Charlebois ainsi que de la technicienne en loisirs, madame Patricia Caouette et de procéder à l'embauche.

Adoptée à la majorité

**11.02 RÉS 81-15 GRAND FONDO MONT-TREMBLANT. RÉSOLUTION AUTORISANT LES CYCLISTES À UTILISER LE CHEMIN ROCKWAY VALLEY**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise les cyclistes à utiliser le chemin Rockway Valley dans le cadre de l'activité du Grand Fondo Mont-Tremblant, le samedi 30 mai 2015 et souhaite une sécurité plus accrue lors de cet événement.

Adoptée à la majorité

**11.03 RÉS 82-15 FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES-CYCLO 200. RÉSOLUTION AUTORISANT LES CYCLISTES À UTILISER LE CHEMIN ROCKWAY VALLEY**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise les cyclistes à utiliser le chemin Rockway Valley dans le cadre de la fondation médicale des Laurentides-Cyclo 200, le 28 juin 2015.

Adoptée à la majorité

**15 RÉS 83-15: LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par madame la conseillère Carole Martineau

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

---

Bernard Lapointe, maire

---

Bernadette Ouellette,  
secrétaire-trésorière adjointe et  
directrice générale adjointe